

*Société Canagrex—Loi*

Personne ne contestera, j'imagine, la nécessité pour le Canada d'exporter davantage. Quand nous songeons au Canada avec son vaste territoire, quand nous le comparons à d'autres pays, nous voyons qu'il faudrait produire et exporter davantage d'aliments et en importer moins. Mais ce qu'il faut se demander, c'est si la création d'une société de la Couronne comme Canagrex va résoudre ce problème, ou s'il n'y aurait pas de meilleure façon d'y arriver, sans tout chambarder avec la création d'un nouvel organisme peut-être très puissant qui entrerait en concurrence avec les mécanismes existants.

● (1450)

Je me demande si la gestion de l'offre que le ministre préconise depuis des années est vraiment le meilleur moyen de favoriser les exportations de produits canadiens ou si nous ne devons pas examiner sérieusement quel est le rôle d'un office de commercialisation. Nous devrions songer aux mots «office de commercialisation» et nous demander si nous ne devons pas insister davantage sur le rôle de commercialisation plutôt que sur celui de gestion de l'offre de ces offices. Dans bien des cas, nous avons constaté que si l'on est capable de produire, il se créera des débouchés pour les produits, non seulement au Canada, mais aussi dans d'autres pays, et que cela donnera aux producteurs les moyens et les encouragements dont ils ont besoin pour accroître leur productivité.

De toute évidence, si l'on encourage les agriculteurs à produire davantage, tous les Canadiens en profiteront; pas seulement les producteurs et les exportateurs, mais aussi les consommateurs. Les coûts de production seront répartis sur une base de production beaucoup plus vaste et cela réduira les prix des aliments au Canada.

Le ministre n'a pas réussi à prouver la nécessité de créer ce nouvel organisme. Il a affirmé que le Canada manquait de bonnes occasions sur le plan commercial. Je suis certain que c'est vrai. Cela arrive toujours. Je pense que même le ministre reconnaîtra que Canagrex ratera quelques bonnes occasions, même si c'est l'organisme le plus efficace du monde. Néanmoins, le ministre n'a pas prouvé qu'un organisme comme Canagrex réussirait à profiter d'une grande partie des occasions que le Canada manque maintenant.

Je voudrais savoir s'il pense que les occasions que nous avons ratées ressemblent au marché entre la Commission du lait et le Mexique à cause duquel nous avons perdu 2.1 millions de dollars. Est-ce le genre d'affaires que Canagrex ne manquerait pas? Est-ce le genre de marché que Canagrex obtiendrait régulièrement? Si c'est le cas, qui en assumerait les frais? Est-ce que le mode de fonctionnement de Canagrex serait différent de celui de la Société pour l'expansion des exportations? Est-ce que les pertes de ce genre devraient être assumées par tous les contribuables canadiens?

Si un exportateur privé perdait 2.1 millions dans une transaction, il perdrait aussi sa chemise, il ferait faillite. L'entreprise privée ne peut se permettre de telles pertes. Ce qui m'inquiète en tant que contribuable et en tant que représentant de mes électeurs, c'est la possibilité que Canagrex connaisse des déboires semblables sous prétexte d'accroître nos

exportations, à cause d'erreurs impardonnables dont les contribuables feraient les frais.

Quelles erreurs le secteur privé a-t-il commises depuis cinq, dix ou vingt ans en voulant élargir nos débouchés alimentaires? Le ministre a parlé d'un accroissement de nos exportations. Mais quels ont été les échecs du secteur privé? Quels sont les débouchés toujours inaccessibles? Quels sont les pays où nos ventes sont loin d'être ce qu'elles pourraient être?

On affirme parfois que l'entreprise privée refuse d'absorber certains coûts inhérents à l'expansion des marchés d'exportation. Je me demande si cela est entièrement vrai. Je connais nombre de sociétés exportatrices qui ont dépensé beaucoup d'argent pour prospecter des marchés qui comptent parmi leur clientèle aujourd'hui. Ces mêmes sociétés craignent maintenant de perdre ces marchés à cause de la concurrence injuste d'un organisme comme Canagrex, car elles perdraient le fruit de leurs investissements. Il se peut que ces sociétés renoncent simplement à ces marchés au profit de Canagrex, une entreprise ayant des tendances monopolistiques, des tendances qui finiront par coûter cher au consommateur.

Le ministre conviendra que développer un marché d'exportation ne consiste pas simplement à trouver un produit canadien qui réponde à la demande dans un autre pays, que ce soit le Brésil, Tai-wan, Hong Kong ou tout autre. Il faut qu'un marché soit soigneusement prospecté et développé sur une certaine période. La clé du succès réside dans les bonnes relations individuelles qu'il faut parfois cinq ou dix ans pour établir. Ces rapports amicaux, qui sont le fruit d'amitiés personnelles, sont parfois très difficiles à nouer quand il ne s'agit pas de deux organisations qui comprennent l'importance de développer des marchés et l'importance de réaliser les bénéfices nécessaires à l'expansion de marchés dont nous sommes déjà les fournisseurs.

Voilà ce qui m'inquiète. Je me demande à quoi le gouvernement a passé son temps. Un de mes électeurs qui travaille dans ce domaine m'a dit que le ministère de l'Agriculture des États-Unis lui fournissait 20 fois plus de tuyaux que le ministre canadien, le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray) ou les ambassades. Cela m'a été rapporté directement. Je me ferais un plaisir de mettre cette personne en rapport avec le ministre si ce dernier désire discuter de la chose. Je suis sûr que cette personne sera prête à exposer ses opinions au comité.

Le gouvernement peut également soutenir d'autres secteurs de façon à promouvoir les exportations. Certaines mesures de ce genre ont déjà été prises. Par exemple, l'expansion de l'assurance-exportation pour les aliments. Je crois qu'on pourrait l'élargir encore davantage. Néanmoins, il est très important de créer le climat voulu pour accroître la production d'aliments, c'est un fait indéniable. L'année dernière, les exportations de produits alimentaires ont connu un gros ralentissement à cause des taux d'intérêt très élevés auxquels les agriculteurs ont dû faire face, et c'est également à cause des mesures budgétaires tout à fait insatisfaisantes et décourageantes présentées le 12 novembre 1981.